

**Évolution des dépenses d'exploitation
pour l'exercice clos le 30 septembre 2019**
(millions \$)

N° de ligne			
1	Budget 2018 - (D 2017- 094, par. 266)		199,2
2	(établi selon la méthode d'allègement réglementaire autorisée)		
3	Besoins additionnels - prévision 4/8 2018	a)	1,4
4	Prévision 4/8 2018		<u>200,6</u>
5	Salaires	b)	5,3
6	Avantages sociaux	c)	(0,1)
7	Services professionnels	d)	2,3
8	Droits d'utilisation	e)	1,5
9	Services externes	f)	0,5
10	Matériaux	g)	0,5
11	Loyers et assurances		0,2
12	Carburant et huile		0,1
13	Électricité et gaz		0,1
14	Revenus et autres		(0,2)
15	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion		<u>0,2</u> 5,1
16	Frais généraux imputés aux immobilisations	h)	(0,5)
17	Main-d'œuvre imputée aux immobilisations		(0,3)
18	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées		<u>(0,3)</u> (1,1)
19	Réduction budgétaire - postes vacants et autres dépenses	i)	(0,7)
20	Réduction budgétaire - effort corporatif	j)	<u>1,7</u> 1,0
21	Budget 2019		<u>210,8</u>

Note: L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

BUDGET DE L'ANNÉE 2018-2019

1 Énergir, s.e.c. (« Énergir ») a toujours comme objectif le maintien d'un réseau fiable et sécuritaire,
2 la qualité de son service à la clientèle et la sécurité de son personnel. Afin de mener à terme ses
3 activités, les dépenses d'exploitation d'Énergir ont progressé au rythme de l'inflation depuis
4 l'exercice financier 2015, soit une moyenne de 1,45 % par année, conformément à la formule
5 d'allégement réglementaire autorisée par la Régie de l'énergie (la « Régie ») (D-2015-029,
6 D-2015-181, D-2016-156 et D-2017-014). Énergir a dû faire des choix et faire preuve d'agilité afin
7 de bien prioriser ses activités pour répondre à ses engagements et atteindre ses objectifs, tout
8 en respectant l'enveloppe des dépenses d'exploitation autorisée dans le cadre de l'allégement
9 réglementaire des dernières années. Énergir continuera à prioriser consciencieusement ses
10 activités.

11 Pour l'exercice financier 2018, à la lumière des dépenses réelles des quatre premiers mois,
12 Énergir projette des dépenses d'exploitation supérieures de 1,4 M\$ (a) ou 0,7 % par rapport à
13 l'enveloppe autorisée dans le cadre de l'allégement réglementaire (D-2017-014). D'une part, des
14 coûts de 0,9 M\$ associés à l'accroissement des droits d'utilisation des projets TI infonuagiques
15 SAAS (*Software as a Service*) viennent mettre une pression supplémentaire sur les dépenses
16 d'exploitation (voir GM-L, Document 9, p.5, Catégorie A). D'autre part, les grands froids de la fin
17 décembre 2017 ont créé des situations d'urgence sur le réseau nécessitant des heures
18 supplémentaires en intervention, en surveillance et en garde de 0,5 M\$.

19 Pour l'exercice financier 2019, l'ensemble des dépenses d'exploitation augmente de 10,2 M\$, soit
20 une progression de 5,1 % par rapport à la projection 4/8-2018. Cette hausse des dépenses
21 d'exploitation s'explique par les éléments suivants.

22 L'augmentation de la masse salariale de 5,3 M\$ (b) s'explique par une inflation moyenne des
23 salaires de 2,7 %, par l'augmentation de personnel justifiée par le chevauchement de postes en
24 vue de départs à la retraite de l'ordre de 1,1 M\$ et, tel que démontré dans l'exercice de balisage
25 du secteur des technologies de l'information (GM-N, Document 19, Annexe 2A), par une
26 croissance des ressources de ce service de 1,4 M\$ afin de faire face aux enjeux de cyber-

- 1 sécurité, aux innovations infonuagiques et au remplacement de systèmes vieillissants, le tout
2 partiellement compensé par la réduction du temps supplémentaire de 1,1 M\$ (sans inflation).

Sommaire - évolution de la masse salariale CT 2019 (en M\$)	
Inflation des salaires (2,7%)	3,9
Réduction temps supplémentaire (sans inflation)	(1,1)
Chevauchement de postes - départs à la retraite	1,1
Nouvelle structure TI	1,4
Total	5,3

- 3 Malgré une augmentation de la masse salariale, les avantages sociaux diminuent de 0,1 M\$ (c),
4 comme démontré dans le tableau suivant.

Variation des avantages sociaux par catégorie (en M\$)				
Catégories	4/8 2018	2019	Variation (\$)	Variation (%)
Statutaires	14,5	15,1	0,6	4 %
Assurances	9,0	9,9	0,9	10 %
Avantages sociaux futurs ¹	29,4	26,5	-2,9	-10 %
Autres - avantages sociaux	11,8	13,0	1,2	10 %
Total avantages sociaux	64,7	64,5	-0,1	0 %

- 5 L'augmentation des autres dépenses de 5,1 M\$ est principalement composée de :
- 6 i) une croissance des services professionnels de 2,3 M\$ (d) expliquée par :
- 7 a. les frais de consultants pour la réalisation des projets TI (1,6 M\$),
- 8 b. l'entretien du réseau (0,4 M\$), principalement pour l'inspection de la conduite Champlain-
9 Bécancour,
- 10 c. la gestion de la notoriété et de l'image de marque de l'entreprise et l'implantation de la
11 nouvelle identité (0,6 M\$),
- 12 d. divers projets réglementaires (0,3 M\$),

¹ GM-L, Document 8, p.2.

1 atténuée par :

- 2 e. la diminution des honoraires liés à un dossier traité par l'Office national de l'énergie et à
3 la fin de certains mandats avec des consultants en remplacement de ressources internes
4 (-0,6 M\$);
- 5 ii) une augmentation des droits d'utilisation de 1,5 M\$ (e) expliquée par les projets prévus au
6 cours de l'exercice et le rehaussement et l'ajout de licences Microsoft;
- 7 iii) une hausse des services externes de 0,5 M\$ (f) relative aux inspections internes et externes
8 des conduites et des projets spéciaux d'ingénierie; et
- 9 iv) une augmentation des matériaux de 0,5 M\$ (g) liée aux inspections et aux travaux correctifs
10 en découlant.

11 L'augmentation des frais généraux imputés aux immobilisations (h) s'explique par l'inflation des
12 salaires et des autres dépenses des centres de coûts travaillant au soutien du développement,
13 de l'amélioration et de l'entretien du réseau.

14 Forte de l'expérience des années passées, Énergir est consciente qu'une partie des besoins
15 exprimés ne pourra être réalisée au moment prévu, que ce soit à cause du délai d'embauche ou
16 de comblement des postes en cours d'année, de l'obtention des permis, de la disponibilité des
17 consultants, des fournisseurs, etc. Selon les tendances des dernières années, Énergir a prévu
18 une réduction budgétaire supérieure de 0,7 M\$ (i) à celle de la projection 2018. En 2018, Énergir
19 s'est imposé une réduction générale supplémentaire de 1,7 M\$ (j) par rapport à l'estimation de
20 ses besoins afin de respecter l'enveloppe globale des dépenses d'exploitation approuvée par la
21 Régie (D-2017-014) dans le cadre de la Cause tarifaire 2018 (excluant les deux éléments
22 énumérés à la page 2, lignes 11 à 18). Toutefois, cette réduction n'est pas reconduite pour
23 l'exercice 2019.

24 Énergir rappelle que l'entreprise a toujours comme objectif le maintien d'un réseau fiable et
25 sécuritaire, la qualité de son service à la clientèle et la sécurité de son personnel. Le contexte
26 d'allègement réglementaire des quatre dernières années a incité Énergir à améliorer ses
27 processus et à développer des stratégies visant à prioriser, mais également à réduire ses
28 dépenses d'exploitation afin d'atteindre ses objectifs. Les défis, les contraintes et les besoins sont
29 cependant grandissants. L'environnement dans lequel l'entreprise évolue est lui aussi en

1 changement, particulièrement en ce qui concerne les technologies de l'information. Les frais
2 d'exploitation prévus au dossier tarifaire 2019 sont fondés et conformes, et ils représentent les
3 besoins réellement anticipés en fonction des activités à venir au cours de l'année financière
4 2018-2019.

**Tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation
pour les années financières closes le 30 septembre**

N° de
ligne

1	Description											Cause tarifaire	
			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
4	Dépenses d'exploitation en dollars courants	(000 \$)	142 803	152 384	156 992	161 115	185 177	186 163	190 344	192 083	195 954	199 227	210 804 ⁽¹⁾
5	Dépenses d'exploitation en dollars courants (excluant régime de retraite)		135 947	141 978	145 008	145 692	156 295	164 113	168 629	170 679	174 954	178 055	191 121
6	Inflation - Québec		0,6%	1,3%	2,6%	2,4%	1,1%	1,1%	1,2%	0,8%	0,9%	1,8%	1,8%
7	Inflation cumulative (2009 = 100 %)		100,0%	101,3%	103,9%	106,4%	107,6%	108,8%	110,1%	111,0%	112,0%	114,0%	116,0%
8	Dépenses d'exploitation en dollars constants	(000 \$)	142 803	150 458	151 037	151 371	172 084	171 118	172 887	173 081	174 995	174 772	181 658
9	Dépenses d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite)	(000 \$)	135 947	140 183	139 507	136 881	145 245	150 850	153 163	153 795	156 241	156 199	164 696
10	Volume de vente normalisé	10 ⁶ m ³ @ 37,89	5 130	5 437	5 461	5 416	5 489	5 682	5 687	5 626	5 868	5 704	5 996 ⁽²⁾
11	Dép. d'exploitation \$ courants / volume	(\$ / m ³)	0,028	0,028	0,029	0,030	0,034	0,033	0,033	0,034	0,033	0,035	0,035
12	Dép. d'exploitation \$ constants / volume	(\$ / m ³)	0,028	0,028	0,028	0,028	0,031	0,030	0,030	0,031	0,030	0,031	0,030
13	Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / volume	(\$ / m ³)	0,027	0,026	0,026	0,025	0,026	0,027	0,027	0,027	0,027	0,027	0,027
14	Nombre de clients au 30 septembre	Nombre	179 311	182 328	185 848	189 812	192 877	195 617	197 250	200 257	202 907	202 204	208 892 ⁽³⁾
15	Dép. d'exploitation \$ courants / client	(000 \$/client)	0,796	0,836	0,845	0,849	0,960	0,952	0,965	0,959	0,966	0,985	1,009
16	Dép. d'exploitation \$ constants / client	(000 \$/client)	0,796	0,825	0,813	0,797	0,892	0,875	0,876	0,864	0,862	0,864	0,870
17	Dép. d'exploitation en dollars constants (excluant régime de retraite) / client	(000 \$/client)	0,758	0,769	0,751	0,721	0,753	0,771	0,776	0,768	0,770	0,772	0,788

18 ⁽¹⁾ GM-N, Document 11, p.1, l. 21.

19 ⁽²⁾ GM-N, Document 4, p. 1, col. 11, l. 26.

20 ⁽³⁾ GM-N, Document 4, p. 1, col. 11, l. 27.

L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.



